

FORMULAIRE D'OPÉRATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL POUR LES COMPTES AU NOM DU CLIENT

Achats, retraits ou échanges dans les comptes existants.
Pour ouvrir un nouveau compte, veuillez nous envoyer un formulaire de souscription.

1 RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE DU COMPTE

Numéro de compte Franklin Templeton _____

Type de compte Non enregistré Épargne-retraite (RER/RER de conjoint/RER immobilisé/CRI/REIR) Revenu de retraite (FRR/FRR de conjoint/FRR/FRRP/FRVR/FRV)
 CELI REEE – Souscriptions ou substitutions seulement. Les demandes de retrait doivent être effectuées au moyen
d'un formulaire de retrait d'un REEE.

TITULAIRE PRINCIPAL DU COMPTE

Nom de famille _____ Prénom _____ Initiales _____ Date de naissance (AAAAMJJ) _____ Numéro d'assurance sociale _____

Adresse municipale _____ App. _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____ Pays _____

COTITULAIRE DU COMPTE (le cas échéant)

Nom de famille _____ Prénom _____ Initiales _____ Date de naissance (AAAAMJJ) _____ Numéro d'assurance sociale _____

Adresse municipale _____ App. _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____ Pays _____

2 SOUSCRIPTION OU RETRAIT (Pour une liste complète de nos fonds et codes de fonds, consultez le franklintempleton.ca/fr-ca/public/funds/fund-information.)

Choisir l'une des options suivantes :

- Souscription ponctuelle** Veuillez remplir toutes les colonnes du tableau (le cas échéant) et la section A ci-après.
 Plan de débits préautorisés (PDP) Veuillez remplir toutes les colonnes du tableau (le cas échéant) et la section C et D.
 Retrait ponctuel Veuillez remplir les colonnes 1 à 3 et la section B ci-après. Si vous détenez un FERR ou un FERR de conjoint, veuillez également remplir les sections C et D.
 Plan de retrait systématique (PRS) Veuillez remplir les colonnes 1 à 3 et les sections B et C ci-après. Si vous détenez un FERR ou un FERR de conjoint, veuillez également remplir la section D.

1. CODE DU FONDS	2. NOM DU FONDS	3. MONTANT \$ / % / Tout		4. FRAIS D'ACQUISITION %	5. DISTRIBUTIONS (une seule case)		6. TAUX DE DISTRIBUTION PERSONNALISÉS POUR LES SÉRIES FT, PFT ET T**
		Net	Brut		Réinvesties*	En espèces	
							%
							%
							%
TOTAL							%

A. SOUSCRIPTIONS

De quelle manière souhaitez-vous effectuer votre souscription?

- Par chèque**, à l'ordre de Placements Franklin Templeton
 Par voie électronique à partir de votre compte bancaire, en utilisant :
 les renseignements bancaires figurant déjà au dossier
 les renseignements bancaires figurant sur le spécimen de chèque ou le formulaire de dépôt direct imprimé ci-joint

B. RETRAITS

Comment souhaitez-vous que nous vous envoyions le produit du retrait?

- Poster un chèque** à l'adresse figurant au dossier et à l'ordre du titulaire principal du compte (ou à l'adresse ainsi qu'à l'ordre du bénéficiaire indiqués à la section 4)
 Par voie électronique, dans votre compte bancaire en utilisant :
 les renseignements bancaires figurant déjà au dossier
 les renseignements bancaires figurant sur le spécimen de chèque ou le formulaire de dépôt direct imprimé ci-joint

C. FRÉQUENCE DU PDP OU DU PRS (ou des versements du FERR) **Note** : Si vous établissez un PDP, veuillez vous assurer que vos renseignements bancaires figurent à votre dossier.

- Chaque semaine Toutes les deux semaines (1) Deux fois par mois (2) Tous les mois Tous les trimestres Tous les semestres Tous les ans
 1) Tous les 14 jours 2) Le 15^e jour et à la fin du mois

Date de début*** (AAAAMJJ) | 2 | 0 | | | | |

D. INSTRUCTIONS SUR LE VERSEMENT DU REVENU DE RETRAITE

Verser : Montant minimum Montant maximum **Impôt minimum** : Oui Non **Taux d'imposition personnalisé** (facultatif) : _____ %
 (S'appliquent uniquement aux FRV, aux FRR et aux FRV.)

3 SUBSTITUTION

Choisir l'une des options suivantes :

- Substitution ponctuelle**
 Plan de substitutions automatiques. Si vous choisissez cette option, veuillez indiquer la fréquence***.
 Chaque semaine Toutes les deux semaines (1) Deux fois par mois (2) Tous les mois Tous les trimestres Tous les semestres Tous les ans
 1) Tous les 14 jours 2) Le 15^e jour et à la fin du mois

Date de début*** (AAAAMJJ) | 2 | 0 | | | | |

3 SUBSTITUTION (suite)

FONDS DE PROVENANCE		MONTANT (\$ / Parts / %)	FONDS DE DESTINATION	
CODE DU FONDS	NOM DU FONDS		CODE DU FONDS	NOM DU FONDS

La substitution entre fonds assortis de différents types de frais d'acquisition peut donner lieu à des frais si l'option avec frais d'acquisition reportés ou frais d'acquisition réduits n'est pas échue. La substitution d'un fonds avec frais d'acquisition reportés ou frais d'acquisition réduits à un fonds à frais d'acquisition donnera lieu au placement du produit de la substitution selon un nouveau barème.

4 INSTRUCTIONS SPÉCIALES

5 AUTORISATION

J'autorise l'opération décrite ci-dessus et je confirme avoir reçu l'aperçu du fonds le plus récent pour chacun des nouveaux fonds dont j'ai souscrit des titres.

Renseignements généraux :

* Sauf indication contraire à la section 4, les distributions sont réinvesties dans le même fonds.

** Les séries FT, PFT et T sont toutes des produits à remboursement du capital *flexible*. Si vous souhaitez un taux de distribution annuel personnalisé, veuillez choisir un taux compris entre 0,01 % et le taux de distribution cible du fonds (tel qu'il est indiqué sur la liste de codes des fonds).

*** La date du début doit être au moins dans une semaine. **Si vous ne choisissez pas de date de début, nous effectuerons la première opération le 15 du mois suivant.** Si le 15 du mois tombe un week-end ou un jour férié, nous effectuerons la première opération le premier jour ouvrable suivant.

Renseignements sur les versements de FERR et de FERR de conjoint

- Les versements seront effectués par défaut le 7 décembre de chaque année, sauf indication contraire.
- Le taux d'imposition personnalisé ne peut être inférieur au taux prescrit pour le montant du retrait.
- Sauf indication contraire, les versements se poursuivront au cours de l'année suivante.

Renseignement sur les retraits de REER et de REER de conjoint

- Les retraits de REER et de REER de conjoint sont assujettis à une retenue d'impôt.
- Un feuillet T4RSP sera envoyé à la fin de chaque année.

Renseignements sur les comptes de REEE

- Si vous souhaitez retirer un montant de votre REEE, veuillez utiliser le formulaire de retrait d'un REEE, qui se trouve à franklintempleton.ca/fr-ca/public/investor-education/education-savings.
- À moins que cela ne soit déjà indiqué dans les modalités du compte ou à la section « Instructions spéciales » du présent formulaire, les nouvelles souscriptions ou les montants au titre du PDP seront distribués à parts égales entre tous les bénéficiaires.
- Placements Franklin Templeton décline toute responsabilité quant à la surveillance des droits de cotisation admissibles.

Veuillez consulter le www.cra.gc.ca pour connaître les plafonds de cotisation à un régime enregistré.

MODALITÉS RELATIVES À L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PAIEMENTS (ACP) (Source : www.cdnpay.ca)

J'autorise Franklin Templeton à effectuer des prélèvements du compte bancaire indiqué dans les instructions relatives à mon plan de débits préautorisés (PDP) pour le ou les montants et à la fréquence spécifiés. Je sais que j'ai certains droits de recours si un prélèvement n'est pas conforme aux instructions relatives à mon PDP. Par exemple, j'ai le droit de recevoir le remboursement de tout prélèvement qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec les instructions relatives à mon PDP. Je confirme que toutes les personnes dont la signature est requise pour autoriser des opérations dans le compte bancaire indiqué ont signé la Section 4, Renseignements bancaires, ci-dessus. Franklin Templeton est autorisée à accepter toute modification aux instructions relatives à mon PDP provenant de mon courtier inscrit ou de mon conseiller en placement, conformément aux politiques de la société. Je sais que je peux modifier ou annuler mon PDP en tout temps en faisant parvenir à Franklin Templeton un avis d'au moins trois jours ouvrables par téléphone, par télécopieur ou par courriel. J'accepte de dégager l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'est pas respectée, sauf en raison de négligence grave de la part de l'institution financière. Je consens à ce que les renseignements contenus dans les instructions relatives à mon PDP soient communiqués à mon institution financière afin que celle-ci procède au traitement de mes achats. Je conviens que je suis entièrement redevable de tous les frais engagés si un prélèvement ne peut être effectué pour le motif de provisions insuffisantes ou pour tout autre motif qui m'est imputable. Je conviens qu'aucun préavis de confirmation écrite ne me sera fourni par Franklin Templeton à l'égard du premier débit préautorisé aux termes de mon PDP ou de toute demande de changement du montant ou de la ou des dates de prélèvement du PDP, tel qu'il est énoncé aux paragraphes 15a) et b) de la Règle H1 de l'Association canadienne des paiements.

<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature du titulaire du compte	Date (AAAAMJJ)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature du cotitulaire du compte (s'il y a lieu)	Date (AAAAMJJ)
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature du titulaire du compte bancaire (s'il diffère de celui indiqué ci-dessus)	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Signature du conseiller	Date (AAAAMJJ)

TIMBRE DE GARANTIE DE SIGNATURE

(Vous pouvez obtenir un timbre de garantie de signature auprès de votre conseiller en placement ou d'un représentant de votre banque.)

Accepté par Société de Placements Franklin Templeton en qualité de mandataire des Fonds et de mandataire du fiduciaire, la Compagnie Trust Royal.

VEUILLEZ CONSERVER UNE COPIE DU PRÉSENT DOCUMENT POUR VOS DOSSIERS.

TÉLÉCOPIEUR : 1 866 850-8241



Société de Placements Franklin Templeton
5000, rue Yonge, bureau 900
Toronto (Ontario) M2N 0A7
Téléc. : 1 866 850-8241

1 800 897-7281
www.franklintempleton.ca